



# Club Sochaux Badminton

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 OCTOBRE 2015 A SOCHAUX

Nombre de membres présents : 8

## Ordre du jour :

- Etat général du club
- Ecole de badminton
- Créneaux horaires
- Jeu de clés
- Formations badminton
- Montant de la cotisation
- Budget prévisionnel
- Trésorerie
- Projets pour la saison
- Renouvellement des dirigeants
- Questions diverses

La séance a débuté à 20h30  
Est désigné président de séance M. Petetin Hervé.  
Est désigné secrétaire de séance Mme Boutruche Maureen.

Remerciements des présents  
M. Domon Kevin est excusé.

## État général du club de début de saison

---

On remarque une légère hausse du nombre d'inscrits en ce début de saison par rapport à l'année précédente. A ce jour, on note trentaine d'inscrits. Tous devront être à jour de cotisation pour jeudi prochain, il faudra donc leur rappeler de se régulariser avant le 22 Octobre 2015. Comparativement aux années précédentes, le club possède un important turn-over, entre 70 et 80%. On garde néanmoins un noyau mais il faudrait fidéliser un peu plus pour les années à venir.

## École de badminton

---

Cette année le club ne bénéficiera pas de labellisation « Ecole de badminton » car M. Dehais Guillaume avait la formation, ne fait plus partie du club. Nous pourrons la renouveler l'année prochaine car M. Mettey Maxime, licencié du club pour la saison 2015-2016, est agréé formation FFBA. Il suffira d'en faire la demande au cours de l'été 2016.

M. Mettey Maxime annonce beaucoup de changements dans les licenciés jeunes. Il note déjà beaucoup de progrès et se donne comme objectif pour l'année en cours de leur faire faire de la compétition en départemental puis régional. Le premier trophée aura lieu à Baume-les-Dames. Il ajoute que ce sera au club de régler les frais d'inscriptions aux tournois à la Ligue de FC, (et non plus aux participants eux-mêmes) puis de s'arranger auprès de ses licenciés.

M. Petetin Hervé est d'accord pour participer aux compétitions mais il faut surtout sensibiliser les parents à s'investir autant que les enfants. Le club pourra les accompagner sous une certaine limite, cela pose aussi le problème des assurances si le club doit véhiculer les enfants par exemple.

L'inscription aux compétitions Inter-Club s'est terminée mi-octobre. M. Petetin Hervé demande à tous de ne pas s'engager si le club n'a pas une équipe solide et fixe à présenter avec au minimum quatre filles et six garçons, au lieu des deux filles et trois garçons habituellement, pour assurer l'équipe en cas d'imprévu de certains participants. Il faudra en parler au cours de l'année et le club pourra l'envisager pour l'année prochaine, car les inscriptions sont déjà fermées. M. Petetin Hervé précise que les inter-clubs obligent à se déplacer quelques soirs en semaine, notamment pour se rendre dans des endroits difficiles d'accès en temps de neige comme c'est le cas pour Pontarlier ou Morteau où les rencontres ont souvent lieu en plein hiver.

## Créneaux horaires

---

Les créneaux horaires sont les mêmes depuis plusieurs années, à savoir le Lundi de 17h30 à 20h et le Jeudi de 18h à 22h. M. Petetin Hervé évoque la possibilité d'ajouter un nouveau pour les entraînements. Après discussion, il en ressort que ce serait inutile à moins d'avoir une demande au cours de l'année.

Pour le créneau du jeudi soir, la plupart des inscrits repartent à 20h, et il n'y a plus de responsables présents pour surveiller cette tranche horaire. M. Mettey Maxime propose donc de faire une demande préalable à un responsable du club pour ouvrir ce créneau.

M. Petetin Hervé rappelle la possibilité de demander la salle de renforcement musculaire pendant les créneaux horaires du club, en précisant l'interdiction de faire venir des extérieurs. Cette information circulera aux prochains entraînements.

## Jeux de clés

---

Rappel important concernant les clés du local : Le club possède deux jeux de clés. M. Petetin Hervé et M. Lebert Julien sont les porteurs de clés, comme stipulé auprès de la mairie. Ils rappellent que s'il y a perte, une clé coûte à elle seule, 70 euros.

## Formations badminton

---

M. Petetin Hervé rappellent que la Ligue de FC propose des formations (d'entraîneurs ou d'organiseurs de tournois par exemple) aux personnes intéressées. M. Mettey Maxime explique qu'il faut justement une personne habilitée pour organiser les tournois. Ce serait une occasion pour rappeler que le club de Sochaux existe toujours. M. Petetin Hervé dit que cela serait possible, mais que ce ne sera pas pour cette année puisque les calendriers des tournois sont déjà bouclés. Il précise qu'il est très lourd d'organiser un tournoi et qu'il serait plus judicieux de commencer par organiser un TFC pour l'an prochain (lors d'un tournoi TFC le club qui reçoit doit simplement trouver un lieu de rencontre et organiser une buvette. Toutes les autres formalités sont assurées par la ligue elle-même).

## Montant de la cotisation

---

Le montant de la cotisation du club n'a pas subi d'augmentation depuis 2012. M. Petetin Hervé estime qu'il faudra sûrement augmenter cette cotisation pour l'année prochaine, car la cotisation pour adhérer à la Fédération de Badminton, elle, a toujours augmenté aux cours de ces dernières années. A titre indicatif, le club redonne 36 euros pour les enfants à la fédération et 48 euros pour les adultes. Les clubs non affiliés à la Fédération, comme l'est Bourogne a une cotisation de 30 euros. M. Mettey Maxime précise que les clubs non affiliés ne peuvent pas présenter de compétiteurs aux tournois officiels. M. Petetin Hervé rappelle que l'affiliation à la fédération coûte 100 euros par an en plus de l'argent prélevé sur les cotisations.

## Budget prévisionnel

---

M. Petetin Hervé rappelle que les poteaux de badminton n'ont rien coûté au club (puisque'ils ont été financés par la Mairie de Sochaux) mais sont partagés avec le collège. Malheureusement, plusieurs poteaux sont déjà abimés par certains élèves du collège, de même que les filets. Il propose donc au minimum, l'achat de filets utilisés uniquement par et pour le club, afin d'éviter de jouer avec des affaires abimées. Le trésorier, M. Lebert Julien confirme la possibilité financière de ces éventuels achats.

On rappelle que le club possède déjà du matériel, notamment un frigo, un micro-onde et une machine à corder. Si un adhérent souhaitait apprendre à corder des raquettes, cela ne coûterait que 7 euros pour recorder (soit le prix des cordes) au lieu des 15 euros demandés par des magasins de sport comme Décathlon. M. Mettey Maxime se propose. Il ajoute qu'il faudrait racheter des volants en plumes et en plastiques ainsi que regripper les raquettes de prêt, proposées pendant une durée limitée aux nouveaux adhérents, avant qu'ils ne fassent l'acquisition de raquettes personnelles.

Le budget est voté à l'unanimité.

## Trésorerie

---

M. Lebert Julien, trésorier, annonce 2761 euros sur le compte courant et 4842 euros sur un livret bleu. Il rappelle que ce qui fait vivre le club sont les cotisations des adhérents et la subvention municipale. Cela fait douze ans que le club existe, ce sont les intérêts et les diverses représentations qui ont fait grossir les comptes du club. Le plus gros poste de dépense reste les achats et les sorties suivant les manifestations internes. A noter que les comptes du club sont accessibles à ceux qui en feraient la demande.

## Projets pour la saison

---

M. Mettey Maxime énonce un problème récurrent : les adhérents jouent entre petits groupes et ne se mélangent pas. M. Petetin Hervé propose de faire un tournoi sur toute une année pour obliger tous les adhérents à jouer ensemble, et seulement avec ceux s'étant inscrits pour le tournoi.

M. Fritsch Alain propose quant à lui d'organiser un petit tournoi interne et d'offrir une récompense à tous les enfants qui participeraient.

Afin d'avoir une bonne ambiance dans le club, plusieurs membres ont proposé de faire des pots/apéritifs, en fin de séance, pour discuter. Cela aurait lieu le jeudi soir, puisque le créneau nous le permet, à partir de 20h. Cette idée fait l'unanimité, et le premier rendez-vous aura lieu le 19 Novembre 2015.

Mme Fritsch Bénédicte propose de monter une équipe pour le challenge OMS qui réunit tous les clubs sportifs et extra sportifs de Sochaux.

Le club organisera également une sortie canoë, en fin d'année afin de renforcer la cohésion de groupe.

Tous ces projets ont été approuvés et votés à l'unanimité.

A noter que des projets de communication ont vu le jour cet été, comme le rappelle M. Petetin Hervé. Un site internet, une page Facebook ainsi que des flyers ont été créés afin d'augmenter le nombre d'adhérents du club et de le relancer. Cela a coûté moins d'une centaine d'euros au club et a permis d'augmenter son nombre de licenciés.

## Renouvellement des dirigeants

---

Le club de Sochaux Badminton étant une association loi 1901, tous les adhérents peuvent prétendre à rejoindre le bureau.

Actuellement, le bureau est composé de trois personnes : M. Petetin Hervé le président, M. Lebert Julien le trésorier et M. Dehais Guillaume le secrétaire. Ce dernier ne faisant plus parti du club, il faut nommer un nouveau secrétaire. Mme Boutruche Maureen se propose pour ce poste, est élue à l'unanimité.

M. Mettey Maxime étant en charge depuis un an des entrainements, il souhaite également entrer dans le bureau en tant que Responsable de l'encadrement, est élu à l'unanimité.

Mme Fritsch Bénédicte propose également son aide, est élue à l'unanimité en tant que Responsable des Achats, en coopération avec le trésorier.

Aucune autre personne n'ayant présenté de candidature, les membres du bureau sont donc officiellement au nombre de cinq.

## Questions/propositions diverses

---

- Mme Boutruche Maureen propose de créer une possibilité de s'inscrire directement sur le site internet. Cette proposition semble compliquée à mettre en place, notamment pour fournir le certificat médical obligatoire à la pratique du badminton, via le site.
- M. Mettey Alain propose de distribuer des boîtes de volants, ou un t-shirt à chaque inscription, ou pour les compétiteurs. Sachant que le club à moins de compétiteurs, cette idée ne sera pas retenue.
- M. Petetin Hervé rappelle qu'il reste des t-shirts portant le logo du club, ils sont en vente pour cinq euros. Le club vend également des boites de volants en plastiques et en plumes, à prix préférentiel. A noter également que le club de Sochaux a un partenariat sur le site [www.lardesports.com](http://www.lardesports.com), qui permet aux adhérents de bénéficier de -10%. M. Fritsch Alain rappelle que grâce à l'affiliation du club à la Fédération, les membres bénéficient également d'un tarif sur badmania.fr. Mme Boutruche Maureen propose de se renseigner vers décathlon ou intersport pour un partenariat en boutique physique.
- Mme Boutruche Maureen demande si un inscrit à cocher la case « contre » le droit de diffuser son image, sur la fiche d'inscription, afin de faire des photos des entrainements pour la page Facebook et le site internet. Il serait intéressant également de mettre un trombinoscope des membres du bureau sur le site internet pour que chaque adhérent puisse les connaître. M. Petetin Hervé explique que personne n'a signé contre le droit à l'image, et que l'on pourra prendre des photos des entrainements dès le lundi 19 Octobre 2015.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h.